



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 avril 2021
N° 6

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF M49 DE L'EXERCICE 2020

Date de la convocation : 09/04/2021

Nombre de membres Composants l'Assemblée : 12

Nombre de Conseillers En exercice : 12

Nombre de membres Présents : 10

Nombre de votants : 11

Quorum : 07

Secrétaire de séance Monsieur LAPORTE Bernard

L'an deux mil vingt et un, et le jeudi 15 avril, à 16 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M.COGGIA François, Maire.

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Mme AÏUTI Dominique, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur DANIELLI François, Mme BIFERALI Martine, Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis.

Etaient absents : Monsieur MALATESTA Ludovic, Mme ANDREÏ Brigitte.

Absents représentés : Mme ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Mme AÏUTI Dominique.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210415-05-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 30/04/2021

Monsieur COGGIA Jean-Dominique donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2020
Monsieur le Maire quitte la séance

Sur exposé de Monsieur COGGIA Jean-Dominique,

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Budget Primitif de l'exercice 2020 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent.

CONSIDERANT, le compte de gestion établi de l'exercice 2020 établi par le Receveur Municipal et précédemment approuvé.

Après, réunion de la commission compétente, le 15 avril 2021

CONSTATE

Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, précédemment approuvé.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE

Les résultats tels que présentés dans le document.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20210415-05-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021

Le Maire,

François COGGIA